

ENFANCE

LE DÉPARTEMENT ET LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE SIGNENT UN CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Le Centre Départemental de l'Enfance a pour objectif de participer aux missions de protection de l'enfance qui lui sont confiées par le Département (service d'Aide Sociale à l'Enfance). Pour mener à bien ces missions, le Département attribue des moyens pour le fonctionnement des dispositifs que le Centre Départemental de l'Enfance met en œuvre. Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens est alors signé pour une durée de cinq ans (2024-2028).

La protection des mineurs est une des missions majeures du Département. Chef de file de la prévention de la protection de l'enfance, le Département intensifie ses actions pour répondre au mieux aux besoins des enfants manchois en difficulté et de leurs parents. Son engagement se décline en actions concrètes : renfort des moyens humains pour agir le plus précocement possible, développement des actions de prévention pour mieux lutter contre les violences intrafamiliales, préparation de l'avenir des jeunes accompagnés par l'aide sociale à l'enfance et sécurisation de leur parcours.

DES MOYENS ATTRIBUÉS PAR LE DÉPARTEMENT POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS

→ Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens – CPOM – vise à mettre en œuvre les politiques publiques nationales, régionales et départementales et s'attache à organiser des réponses qui tiennent compte des enjeux identifiés par la structure gestionnaire sur son territoire d'intervention et le Département dans le cadre d'un diagnostic partagé.

Les mesures nouvelles 2024-2028 d'un montant de 4 149 781 € permettront :

- **la diminution du nombre de jeunes par MECS, soit un accueil de huit jeunes contre treize jeunes actuellement.** Cinq sites d'hébergement sont concernés, soit un redéploiement de 25 places. Il s'agit d'un engagement issu du projet de mandature, sobre et audacieux, soit un coût financier de 400 000 € par an sur la durée du CPOM.
- **l'extension de 45 places de placements à domicile à compter de juillet 2024,** soit 266 070 € pour six mois de fonctionnement.
- **l'inscription du financement de postes validés par anticipation du renouvellement du contrat CPOM,** pour un montant de 311 368 €. Ce montant représente 6,20 équivalents temps plein (ETP) : 1 ETP de poste infirmier, 0,20 ETP de médecin pédopsychiatre, 3 ETP de professionnels éducatifs (deux postes sur le site de Graignes et un poste pour la MECS Acachie), 1 ETP attaché



d'administration (volet ressources humaines), 1 ETP d'adjoint des cadres (volet ressources humaines).

- **l'extension du service d'évaluation de mineurs non accompagnés.** Depuis le second semestre 2022, il est constaté un accroissement sensible de l'arrivée de mineurs non accompagnés, lié au flux migratoire et accentué par les nouvelles dispositions législatives de février 2022 relatives à l'interdiction d'évaluer à nouveau des jeunes mineurs non accompagnés en provenance d'un autre Département, et évalués comme tels par ce Département d'origine.

Le 26 juin 2023, l'assemblée départementale a autorisé la création de 105 places d'hébergement et d'accompagnement de mineurs et jeunes majeurs non accompagnés et la publication d'un avis d'appel à projets. Ces 105 places sont en cours de déploiement sur le territoire manchois. L'ensemble de ces places est effectif à la fin du mois de septembre 2024.

A ce jour, le service d'évaluation de la minorité du Centre départemental de l'enfance constate une suractivité. Au 31 juillet 2024, 53 jeunes sont accompagnés. Afin de régulariser cette situation, **une extension de places pour l'accompagnement des jeunes mineurs et majeurs non accompagnés au sein du Centre départemental de l'enfance est proposée**, soit :

- un service de pré-orientation de quinze places : il s'agit d'un service d'orientation et d'élaboration du projet du jeune reconnu mineur. Ces quinze places se répartissent sur trois logements (deux appartements de 6 places et un appartement de 3 places) situés à Saint-Lô.

- un service de suite et d'accompagnement des jeunes mineurs et majeurs non accompagnés âgés de seize ans à 20 ans, de quinze places (2 places au foyer de jeunes travailleurs Rabelais à Saint-Lô et 3 appartements) ;

Les autres lieux seront définis en fonction du projet de chaque jeune.

Le cout financier en année pleine de cette extension de trente places s'élève à 858 873 €, soit un prix de journée moyen de 78,44 €. Ce tarif contribue à la maîtrise budgétaire face au grand nombre d'arrivées de jeunes mineurs non accompagnés.

De plus, le Département s'engage à financer le coût des **travaux liés à la rénovation énergétique des bâtiments pour un montant de 250 000 €**, en 2025.

| LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE : PRÉSENTATION

Le Centre départemental accueille des mineurs 365 jour par an, 24h/24h, et accompagne des jeunes de 18 à 21 ans dans le cadre des dispositifs jeunes insertion Manche de l'enfance. Il intervient sur l'ensemble du territoire géographique du département de la Manche et gère :

- au titre de l'hébergement : neuf maisons d'enfants à caractère social – MECS – pour une capacité de 98 places :

Nord	MECS Le Courtil (Tourlaville)	treize places
Cotentin :	MECS L'Alleau (Valognes)	treize places

MECS Le Perrey (Saint-Lô)	treize places
---------------------------	---------------

Centre Manche :	MECS Lieu Dix (Saint-Lô)	treize places en collectif et deux places en appartements (places dédiées aux mineurs non accompagnés)
	MECS l'Acachie (Saint-Lô)	six places (places dédiées aux fratries)
	MECS Le Cotin – deux sites (Graignes)	douze places réparties sur deux MECS de six places chacune

Sud Manche	MECS Les Abrincates (Avranches)	treize places
	MECS Les Q'nals (Donville les bains)	treize places

A ces places d'hébergement, sont rattachées dix-sept places d'accompagnement au retour :

Nord Cotentin :	six prestations – mesures
Centre Manche :	cinq prestations – mesures
Sud Manche :	six prestations – mesures

- au titre du dispositif d'accueil d'urgence – DAU – pour une capacité de 29 places :

Centre Manche :	DAU Villa Yvonne (Saint-Lô)	huit places
	DAU Le Carrousel (Saint-Lô)	six places
Département	Assistants familiaux mis à disposition par les services du Département	quinze places

- au titre du placement à domicile : un service d'accompagnement éducatif intensif à domicile – SAEID- pour une capacité de 203 prestations-mesures :

Nord Cotentin :	Placement à domicile administratif (prestations d'aide éducative modulable – PAEM)	32 prestations
	Placement à domicile judiciaire (mesures à domicile d'accompagnement intensif – MDAI)	28 mesures
Centre Manche :	Placement à domicile administratif (prestations d'aide éducative modulable – PAEM)	85 prestations
	Placement à domicile judiciaire (mesures à domicile)	28 mesures

d'accompagnement intensif –
MDAI)

Sud Manche	Placement à domicile administratif (prestations d'aide éducative modulable – PAEM)	23 places
	Placement à domicile judiciaire (mesures à domicile d'accompagnement intensif – MDAI)	7 places

- au titre de l'évaluation de la minorité de mineurs non accompagnés - SEMNA – pour une capacité de trente places :

Centre Manche : Logements diffus (Saint-Lô) 30 places

- au titre de l'investigation familiale pour une autorisation de 85 prestations-mesures :

Nord Cotentin : Investigations familiales 30 prestations-mesures

Centre Manche :	Investigations familiales	30 prestations-mesures
Sud Manche	Investigations familiales	25 prestations-mesures